

GRAND-BOURG 2030

Écrivons la suite ensemble !

Liste menée par

Maryse ETZOL



Grand-Bourg, cœur battant de Marie-Galante, affirme sa vocation de chef-lieu moderne, attractif et solidaire. Face aux défis environnementaux, économiques et sociaux, la mandature 2026–2032 porte une ambition claire : préserver notre identité tout en préparant l’avenir, pour une commune solidaire, moderne et attractive au sein d’une île au développement harmonieux.

La performance publique repose sur la valorisation du potentiel humain, la sécurité des personnes et la qualité du cadre de vie.

Notre territoire, marqué par l’isolement géographique, une identité rurale forte et la double insularité, traverse une période de transition : coût de la vie élevé pour les familles, chômage touchant les jeunes actifs, vieillissement de la population et nouveaux défis en matière de tranquillité publique.

Notre projet est articulé autour d’une vision cohérente et réaliste basée sur quatre piliers : qualité de vie, accompagnement des plus fragiles, développement économique et culturel, renforcement de l’identité.

Vision politique et gouvernance : davantage de décisions prises localement.

Grand-Bourg doit être une commune solidaire, inclusive

et responsable, capable de répondre aux besoins des habitants tout en jouant pleinement son rôle au sein de la Communauté de Communes. Aller plus loin dans la structuration de notre économie, dans la détermination de notre aménagement devient le moteur de notre orientation : davantage de décisions locales pour plus d’efficacité, de justice sociale et de croissance économique.

Nous voulons faire de Marie-Galante un territoire uni, responsable et respecté, en portant une voix commune lors des échanges avec le Département, la Région, l’État et l’Europe, pour la défense de nos intérêts spécifiques et des projets ambitieux portés collectivement.

Coopération intercommunale renforcée : poursuite de la mutualisation des services (service technique intercommunal), parc automobile commun (électrique et utilitaire) accessible à toutes les communes, future police intercommunale, et domiciliation du pouvoir décisionnaire à l’échelle du territoire, lorsque pertinent.

Nous voulons faire de Grand-Bourg un territoire durable et attractif, tendant vers l’autosuffisance alimentaire. Nous voulons valoriser nos ressources, notre identité culturelle, maîtriser le foncier, l’énergie et le développement économique.

PROGRAMME

AXES STRATÉGIQUES DE NOTRE PROGRAMME :

1. Développement durable, environnement et autonomie énergétique

- Gestion de l'eau et résilience : citernes et surpresseurs pour sites prioritaires ; programme anti-fuites ; suivi des coupures ; alerte SMS et canal citoyen ; poursuivre le projet de faire de l'eau de Marie-Galante une alternative incontournable aux bouteilles d'eau importées.
- Sécurité climatique : audit et adaptation des bâtiments communaux ; toitures anti-cycloniques ; panneaux solaires ; abri communal modernisé.
- Plan Biodéchets & Nature : composteurs collectifs ; replantation de haies ; participation à BESTLIFE2030 (programme européen pour la biodiversité dans les Outre-Mer) ; valorisation locale des sargasses.
- Autonomie énergétique : déployer du solaire sur les bâtiments publics et soutenir les fermes solaires ; valoriser la bagasse comme ressource énergétique locale.
- Protection du littoral, gestion de l'érosion et prévention des risques naturels.

2. Propreté, cadre de vie, espaces publics et mobilité

lutte contre les dépôts sauvages (y compris la poursuite de la vidéoprotection ciblée) ; filière déchets verts adaptée.

- Voirie et paysages : rénovation et entretien des routes, chemins ruraux, sentiers littoraux ; création de points de vue et d'espaces conviviaux (parcs, zones de détente).
- Accessibilité & mobilité : poursuivre la réhabilitation des trottoirs, passages piétons et bâtiments publics ; prolongation du dialogue avec les autorités régionales pour améliorer les liaisons maritimes (tarifs, fréquences, zones d'attente).

3. Agriculture, pêche, artisanat et souveraineté alimentaire

- Diversification : soutien aux cultures vivrières et à l'élevage à travers la commande publique pour la cantine scolaire.
- Agro-transformation : encouragement et organisation des filières.
- Foncier agricole : faciliter l'accès au foncier en militant pour la délégation de gestion du patrimoine agricole à la CCMG (convention Département Région et CCMG)
- Jeunes & formation : organiser la formation, valoriser le travail de la terre ; développement de micro-fermes agroécologiques.
- Financements : mise en place d'une cellule relais pour mobiliser FEADER, État, banques et autres financeurs

- Pêche & circuits courts : aides à la modernisation des bateaux ; coopérative agricole et maritime pour sécuriser les revenus ; labellisation des produits de l'île ; valorisation des circuits courts.
- Artisanat : boutique et marché des artisans ; formation "Ma première vente" ; ateliers-écoles pour les jeunes.
- Mettre des parcelles communales à disposition des enfants des écoles primaires pour créer des jardins créoles pour un apprentissage de la culture vivrière et du goût.

4. Urbanisme, PLU et rénovation des quartiers

- Elaboration du PLU : diagnostic complet ; intégration des risques naturels ; protection des terres agricoles ; urbanisme bioclimatique.
- Centre-bourg et quartiers : rénovation de l'habitat et des commerces ; requalification des quartiers ; micro-projets citoyens.

5. Développement économique, filiales et tourisme maîtrisé

- Création de richesse et d'emplois localement :
- Soutien administratif, technique et financier à l'entrepreneuriat local.
- Fonds d'investissement territorial pour Marie-Galante négocié avec les collectivités majeures
- Clauses sociales dans les marchés publics.
- Revitalisation du centre-ville : rénovation des façades ; rues piétonnes ; place du marché ; priorité aux commerces essentiels ; soutien aux artisans de l'île (mise à disposition de locaux, aide technique).
- Produits locaux & circuits courts : plan de valorisation des produits (agriculture, pêche, artisanat) ; marchés locaux ; coopératives ; accès facilité à la vente directe.
- Tourisme durable et non invasif : sentiers balisés ; hébergements responsables ; préservation du territoire ; mise en valeur du patrimoine (paysage, agriculture traditionnelle, littoral) en lien avec l'Office de tourisme ; poursuite de la rénovation écologique des bâtiments publics.
- Route des savoir-faire & tourisme local : marché couvert 100 % local ; parcours touristique ; plateforme "Acheter Marie-Galante".

6. Solidarité, jeunesse et participation

- Ecole de rattrapage et de perfectionnement au mois d'août pour les enfants du primaire.
- Jeunesse en action : Maison des Projets (coworking, fablab) ; chantiers jeunes ; bourses sélectives ; conventions entreprises-commune.
- Activités pour les jeunes : activités sportives et culturelles ; mise à disposition d'espaces pour des ateliers professionnels.

- Pass Jeune : accès à tarif réduit (concerts, sorties, soirées) par le biais de partenariats négociés.
- Soutien aux clubs et structures : appui pour la diversification des subventions.
- Seniors bien chez eux : adaptation des logements (accompagner à l'accès aux différents dispositifs), navettes hebdomadaires (avec soutien des collectivités majeures) ; visites de convivialité ; élargir les missions de la mairie à domicile lancée en 2025 ;
- Participation citoyenne : nomination de référents de quartier, conseils de section avec une enveloppe budgétaire dédiée pour des projets par section.

7. Emploi, formation et insertion

- Freiner l'exode des jeunes : formations professionnelles adaptées (métiers maritimes, tourisme durable, santé, numérique) ; mise à disposition de locaux pour les organismes de formation ; encouragement des formations post-bac sur place.
- Partenariats : entreprises régionales et organismes de formation pour stages, contrats, apprentissages.
- Entrepreneurat jeune : subvention "1 jeune = 1 projet" (budget annuel dédié) ; faciliter l'installation de nouveaux entrepreneurs.
- Mobilité de retour : une bourse "retour au pays" par an pour des projets à forte plus-value pour le territoire.

8. Modernisation, proximité et transparence

- Commune numérique : guichet unique en ligne ; dématérialisation complète d'ici 2028 ; conseiller numérique, inclusion numérique pour tous.
- Mairie proche des citoyens : permanences physiques des élus en mairie ou dans les quartiers ; concertation sur les grands projets ; gestion transparente des finances communales.

Volet Culture

- Finaliser la salle d'exposition et le Musée des Illustres pour valoriser artistes et patrimoine immatériel de l'île.
- Itinéraire de découverte à travers la commune : panneaux explicatifs et photos pour (re)découvrir l'histoire et les curiosités du territoire.
- Identité et patrimoine : Maison de la culture départementale – programmation de manifestations promouvant l'identité de l'île (musique, gastronomie, arts).

Volet Sport

- Base nautique : renforcer les activités de la base nautique Max PORTECOP autour de la natation (bassin en eau de mer), de la voile et du kayak, activités gratuites pour les enfants de Grand-Bourg.

- Poursuite de la rénovation des installations sportives et entretien (skate parc Simone CREANTOR, salle polyvalente Jean-Paul CATALAN, dojo Christian LOCO, gymnase Jimmy NEBOT, terrains de tennis, terrain de pétanque Roger REQUIER, city-stade Claude CEPRIKA, stade Willy LARNEY).
- Événementiel autour du sport (programmation de compétitions sportives, Galantour, etc.).

Volet RH : Mettre l'humain au cœur de la performance publique

- Optimiser les ressources humaines pour améliorer en continu les services (entretien du patrimoine, espaces verts, propreté urbaine...).
 - Attractivité : accompagner et valoriser les savoir-faire existants.
 - GPEC : anticiper les évolutions des métiers, des effectifs et des compétences.
 - Plan de formation 2026-2029 : renforcer les compétences.
 - Dialogue social : nourrir un dialogue renforcé et constructif.
 - Digitalisation des processus RH pour plus d'efficacité.
 - Culture managériale moderne et responsable ; bien-être au travail (ex. création de zones de pause déjeuner).
- Ces orientations RH contribuent à la maîtrise des dépenses, à l'optimisation des ressources et à l'amélioration continue du service public.

Volet Action sociale – CCAS de Grand-Bourg

Renforcer l'action du CCAS pour améliorer le bien-être des populations vulnérables.

1. Ressources humaines et matérielles :

- Formations régulières des agents, outillage adapté aux enjeux locaux.
- Modernisation des locaux (accueil, accessibilité, équipements).
- Rénovation et restructuration du service technique communal.

2. Services offerts :

- Accompagnement individualisé (droits, emploi, logement, santé).
- Mise en réseau avec organismes sociaux, associations, entreprises locales.
- Ateliers thématiques (budget, alimentation, santé...).

3. Sensibilisation et communication :

- Campagnes d'information sur les droits et aides.
- Mobilisation des médias locaux et réseaux pour partager infos et réussites.

4. Participation des usagers :

- Consultations régulières des bénéficiaires.
- Comités d'usagers impliqués dans la décision et l'élaboration des projets.

5. Évaluation et suivi :

- Indicateurs d'impact et d'activité ; ajustements en continu.
- Rapports d'activité réguliers pour transparence et confiance.

6. Inclusion sociale :

- Programmes jeunesse (sensibilisation, accompagnement vers l'emploi/activité).
- Soutien aux familles (groupes de parole, appui psychologique).
- Équité d'accès pour personnes handicapées et publics isolés.

Volet Sécurité et tranquillité publique – CCMG / CISPD

- Prévenir et lutter contre la délinquance ; renforcer CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) et CDDF (Conseil des Droits et Devoirs aux Familles).
- Soutien aux familles via services sociaux et associations (accompagnement éducatif pour mineurs en dérive).
- Moyens :
 - Vidéoprotection mesurée dans les zones sensibles (carrefour de l'Étoile, gare maritime, quartier Latin, littoral...).
 - Suivi accru des renforts de la force publique (gendarmerie, douanes).
 - Police municipale présence renforcée et dissuasive.
 - Référents de quartiers (élus et habitants).

Pôle éducatif et ambitions éducatives

- Espace d'apprentissage Innovant (laboratoire en plein air, médiathèque interactive, prise en charge des enfants à besoins particuliers)
- Innovations pédagogiques et numériques (enseignement des langues renforcé, classe d'éveil et d'apprentissage musical)
- Éducation à la transition écologique, à la citoyenneté et à l'émancipation.
- Lutte contre les inégalités scolaires, sociales et territoriales.
- Valorisation des dynamiques locales.

Veille communale : indicateurs de suivi

- Nombre de logements rénovés par an.
- Nombre de jeunes formés et insérés.
- Taux de satisfaction des administrés.
- Taux de réalisation budgétaire.
- Indicateurs RH : taux de formation des agents, évolution des compétences, satisfaction du personnel.
- Indicateurs sécurité : nombre d'actions de prévention, taux d'incivilités, interventions CISPD.
- CCAS : nombre de bénéficiaires accompagnés, taux d'accès aux droits, participation aux ateliers.

Financements mobilisables

DETR / DSIL : Travaux, énergie, bâtiments publics, numérique
Fonds vert : Environnement, biodiversité, résilience
ANAH / OPAH-RU : Habitat, rénovation, logements anciens
LEADER/FEDER: tourisme, commerce,...
FEADER / POSEI : Agriculture, diversification, circuits courts,
FEAMPA : Pêche, sécurité, transformation
ANCT / Région / Département : Ingénierie, aménagement, cohésion sociale.

Ce programme constitue un nouveau pacte de confiance pour Grand-Bourg et Marie-Galante : il vise à garantir la qualité de vie, la solidarité, la résilience et le dynamisme de notre territoire, dans une démarche participative et durable.

